



aussi sur : www.lesamisdebousval.be

Mensuel du Cercle
socio-culturel

2016
02



Sommaire

Page 1

Les jeunes reporters

Page 2

Vivre ensemble

Un souvenir souriant

Page 3

Une façon de nous aider

Activités

Page 4

La Gazette

Conférence et assemblée générale des Amis de Bousval

L'assemblée générale de notre association se tiendra le samedi 6 février 2016 à 14 h 30 à l'école communale, avenue des Combattants.

Tous les Bousvaliens y sont les bienvenus ; nous avons le plaisir de vous proposer une **conférence sur les collecteurs (Cala et Dyle-Bousval) et la station d'épuration** construits par l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW).

C'est la quatrième fois depuis 1830 (date de la fondation de la Belgique) que notre région bénéficie de travaux d'envergure.

L'année 1836 a vu la construction de la route Genappe-Court-Saint-Etienne.

Entre 1853 et 1855, la ligne de chemin de fer Manage-Wavre (actuel RAVel) est installée par des ingénieurs anglais et, fin du XX^e siècle, ce sont la RN 25 et son viaduc qui voient le jour.

Les récents travaux se sont étalés de 2012 à 2016 et ce sont eux qui feront l'objet de la conférence précédant l'assemblée générale proprement dite.

Nous commencerons par la projection d'une vidéo réalisée par André Van Belle, Bousvalien bien connu, lors des travaux du collecteur de Bousval.

Ensuite, Madame Dufrasne, ingénieure à l'IBW, nous livrera son exposé sur tous les aspects techniques (pompage, raccordement, pente, etc.) et se prêtera volontiers à l'exercice des questions-réponses.

Après le verre de l'amitié, ceux qui le souhaitent pourront assister à l'assemblée générale qui se déroulera comme dans toutes les ASBL : présentation du bilan 2015 et du programme 2016 ainsi que des comptes et élection des administrateurs par les membres effectifs.

Lors de cette rencontre, nous serons à l'écoute de vos idées, projets, remarques, propositions pour améliorer encore le vivre ensemble à Bousval ; vous pouvez aussi nous en faire part en écrivant à adbousval@gmail.com ou sur notre page facebook.

Nous serions heureux si vous pouviez nous faire profiter de vos compétences quels que soient vos centres d'intérêt et/ou vos aptitudes : dactylo, livres/bibliothèque, sentiers/promenades, histoire, patrimoine bâti, rédaction d'articles pour ce mensuel, nouvelles technologies telles que web, twitter, réseaux sociaux, photographie, reportage, ...

Les jeunes reporters

Ecole communale

Une surprise inattendue !

Le 17 décembre dernier, nos enseignants nous avaient réservé une très chouette surprise ! Nous savions que Saint Nicolas nous emmènerait quelque part, mais où ? Les pronostics allaient bon train : la patinoire, le cinéma ? Eh bien non ! Le car nous a déposés à Louvain-la-Neuve. Nous avons arpenté les rues de la cité universitaire sur une centaine de mètres ... Nous emmenaient-ils faire du shopping ? Nous avons aussi cru à un petit gueuleton dans un fast-food bien connu ... mais au final, c'est devant le Royal Bowl que nous nous sommes arrêtés. Quelle chouette matinée, durant laquelle Spare et Strike étaient au rendez-vous !

Les élèves de primaire



Au cœur des préparatifs pour la glisse ...

Les élèves de 5^e et 6^e années attendent avec impatience la fin du mois de janvier ! C'est en effet le moment où ils partiront en classe de neige. Il est donc temps de s'y préparer ! Imagination, entraide et couture sont de mise pour l'atelier « personnalisation des bonnets ». Ils sont très enthousiastes à l'idée de découvrir les paysages enneigés, les joies de la glisse et surtout l'activité « chiens de traîneau » ! Ils vous raconteront toute cette belle aventure en détail à leur retour ...

Vivre ensemble

Un code citoyen pour bien vivre ensemble

La ville de Genappe a adopté un « Code de la Citoyenneté » et nous reproduisons ci-dessous le message du bourgmestre visible sur le site de la ville.

« Nous apprécions tous de vivre dans un cadre agréable, propre et calme ... Hélas, les comportements de certaines personnes peuvent nuire aux relations de bon voisinage et constituer un dérangement public. C'est le rôle de la Ville de veiller à préserver au mieux la tranquillité, la sécurité et l'hygiène publiques dans l'entité. Pour ce faire, le conseil communal a adopté en décembre 2015 un tout nouveau « Code de la citoyenneté » qui est d'application à partir du 1er janvier 2016.

Ce code comprend quatre règlements :

- 1. général de police administrative,*
- 2. relatif à l'arrêt et au stationnement,*
- 3. relatif à la voirie communale,*
- 4. relatif à l'environnement.*

Les infractions à ce code seront sanctionnées par le Fonctionnaire sanctionnateur. Outre l'application d'amendes administratives (détaillées aux chapitres des sanctions) qui peuvent être d'un montant bien plus élevé que dans le passé, de nouvelles sanctions sont prévues : la médiation et la prestation citoyenne.

Ce code de la citoyenneté s'applique aussi aux mineurs de 16 ans au moins. Les parents seront avertis d'une éventuelle procédure à l'encontre de leur enfant qui sera assisté d'un avocat. Il lui sera toujours proposé une médiation avant d'envisager l'amende administrative.

Pour éviter d'être sanctionné, il suffit de respecter les règles reprises dans ce nouveau code. Je vous invite donc à le découvrir ici.

Une version papier sera disponible fin janvier à condition de la demander au 067/79.42.43 ou via l'adresse électronique : rebecca.nicais@genappe.be.

Nos agents de quartier se tiennent à votre disposition pour vous expliquer ces nouveaux textes et vous avertir en cas d'infraction avant de verbaliser.

Il me reste à vous souhaiter bonne lecture en espérant que ce Code de la citoyenneté devienne celui des citoyens responsables ».

Vous pouvez prendre connaissance du texte intégral du code à l'adresse suivante

<http://www.genappe.be/commune/services-communaux/affaires-generales/fichiers/Code%20de%20la%20citoyennete.pdf>

Ce code a pour but de préserver le vivre ensemble, un des leitmotifs de notre association. La Région wallonne prend aussi des mesures pour préserver notre cadre de vie, comme nous pouvons le lire dans la presse : *« Majoration de l'amende en cas de jet de mégot, chewing-gum ou canette en Wallonie.*

Le montant de la transaction en cas d'abandon de mégot, de canette ou de chewing-gum en Wallonie passera à 100 euros à partir du 1^{er} janvier 2016 (contre 50 euros jusqu'ici). Cette mesure vise à lutter contre les délits environnementaux les plus courants et à dissuader au maximum les auteurs de ceux-ci ».



Quel dommage qu'il faille tant de pressions, des amendes, des sanctions pour obtenir des comportements qui devraient résulter du civisme, du respect des autres et de l'environnement !

Veillons à les enseigner à nos jeunes, par l'exemple d'abord !

Un souvenir souriant

Edgar Sneessens, encore un de nos anciens, a rejoint l'au-delà. Il était né à Bousval le 12 mars 1934 et habitait à Limauges, à la limite de Bousval ; il est décédé le 31 décembre 2015, dernier jour de l'an. Parions qu'il aurait trouvé une blague à ce propos ! Beaucoup d'entre nous ne se souviennent-ils pas de sa collection de blagues égrenées lors du goûter des aînés et renouvelée chaque année ?

Qui ne connaissait Edgar à Bousval, son humour et sa bonne humeur légendaires malgré les conditions difficiles de son métier ? Il était en effet entrepreneur de pompes funèbres, fondateur de l'entreprise et de son extension le long de l'avenue des Combattants.

Face aux familles endeuillées confrontées à l'épreuve de la mort d'un proche, il se montrait attentif, délicat, apte à sentir la détresse, la douleur, la tristesse des personnes tout en traitant avec efficacité les charges et contraintes administratives.

Il attachait une grande importance aux relations chaleureuses avec les familles qu'il accompagnait.

Edgar avait perdu son frère Joseph, de 8 ans son aîné, le 24 janvier 2015 ; Joseph était le père de Dany, inspecteur principal de la zone de police de Genappe, actuellement retraité et longtemps affecté à l'entité de Bousval où il réside toujours.

Les Amis de Bousval présentent leurs sincères condoléances à la famille d'Edgar, à sa femme Yvette et à ses filles Fabienne et Françoise.

Nous prenons part à leur tristesse et, dans le même temps, nous voulons rendre à Edgar le plus bel hommage en rappelant encore son humour, qui pouvait être désopilant.

Un bel exemple : Edgar et son ami, l'abbé Freddy Baillien, s'entendaient pour conférer aux funérailles une ambiance de pré-paradis, s'attachant à les rendre aussi douces que possible aux proches attristés. Edgar voulait donc pouvoir surveiller le bon déroulement de la cérémonie et, de connivence avec Freddy, il perça un petit trou protégé par une pièce métallique dans la porte principale à double battant de l'église de Bousval.

Allez vérifier !

Lisons aussi quelques extraits des condoléances déposées sur le site internet EANOS ; ils vont tous dans le même sens et ils témoignent aussi de la chance, du bonheur de l'avoir connu pour ses amis et ses proches.



« Il parvenait à trouver les mots réconfortants et même ajouter une plaisanterie pour détendre le poids de la douleur ».

« Nous garderons de lui le souvenir d'un homme aimable, chaleureux et plein d'humour. Le rencon-

trer était toujours un plaisir ».

« Nous garderons d'Edgar le souvenir d'un boute-en-train intarissable et à la mémoire phénoménale ».

« Nous n'oublierons jamais Edgar. Repose en paix et raconte tes histoire là-haut, pour les faire rire comme tu nous a fait rire ».

« ... rendre hommage à un être d'exception, jovial, disponible et très boute-en-train avec qui j'ai personnellement passé de sacrés bons moments ».

« C'est avec une grande tristesse que l'on apprend le départ de ce "grand" Monsieur Edgar ! »

« On se souviendra toujours d'Edgar pour sa gentillesse et son humour ».

POL

Une façon de nous aider

Comme chaque année, nous faisons appel à votre contribution financière.

Toutes nos réalisations ont un coût, des plus visibles comme ce mensuel, les expositions, les affiches, les photos géantes sur nos murs aux plus discrètes, invitations, courriers divers, ...

Votre présence à nos activités constitue déjà un sérieux encouragement et, pour ceux qui le souhaitent, votre cotisation (montant libre) nous aidera à réaliser nos projets pour 2016.

C'est aussi une façon de contribuer à la qualité de vie dans le village !

Déjà merci pour votre collaboration !

Compte des Amis de Bousval : BE69 0680 3974 6078.

Activités

La Bousvaloise

Stages

1) Stage créatif sur le thème « Récup' Art ».

2) Initiation à l'improvisation théâtrale.

Quand ? Du 8 au 12/02 de 9 h à 16 h.

Où ? Ecole communale de Loupoigne.

Prix : 60 €/semaine.

Samedi ludique

Quand ? Samedi 6 février de 14 h à 17 h 30.

Où ? Ecole communale de Bousval.

Infos et inscriptions : 0477/97.11.50.

labousvaloiseasbl@gmail.com

www.labousvaloise.wordpress.com

Cross de Bousval



15 h : Challenge Delhalle, 15 km.

15 h 10 : Je cours pour ma forme, 5 et 10 km.

Avenue des Combattants, 94.

Infos : René Denruyter 0475 84 11 57.

Inscriptions : www.challengedelhalle.be

www.chronorace.be

Menaces sur le site du Try-au-Chêne (suite)

Les « Bousvalien » de décembre et janvier ont informé nos lecteurs de l'accueil favorable réservé par la ville de Genappe à notre opposition 1) à l'utilisation du chemin de crête pour accéder au Trou du Renard à Tangissart, 2) à l'implantation d'un parking à côté du numéro 48 de la rue du Château.

Les agriculteurs se mobilisent aussi, ils nous disent vouloir toutes les garanties de circulation sur les chemins agricoles du plateau et demandent que l'accès de ceux-ci soit réservé à leur charroi. C'est aussi une de



nos demandes récurrentes et un nouveau courrier l'a rappelée au collège communal ; nous attendons donc sa réponse au sujet du placement d'un panneau **F99C = chemin réservé aux véhicules agricoles, aux piétons, cyclistes et cavaliers.**

Il est piquant de constater que la menace de « casser » la sérénité du lieu arrive au moment où Maxime Prévot, ministre wallon du Patrimoine, accorde à la famille Boonen, propriétaire de la chapelle, une subvention de 17.124,46 € ; celle-ci est destinée à la remise en état des façades et à la révision complète de l'oratoire (= chapelle) et elle constitue bien la reconnaissance de son classement. Faut-il rappeler que tous les experts sont d'accord sur l'importance de ce patrimoine, apprécié par les citoyens/contribuables et dont les Bousvaliens sont fiers à juste titre ?

Toponymie (rectification)

Le Bousvalien de novembre vous parlait du bois de Rochamont et traduisait le mot wallon « rocha » en « rouge ». Alphonse Modave, lecteur attentif et fin connaisseur du village et du wallon nous en donne la traduction exacte : « rocha » signifie donc « roux », couleur qui correspond parfaitement aux tons que l'automne confère à ce bois situé entre la rue du Château et la rue du Grand Arbre.

Connaissez-vous le SEL de Bousval ?

SEL veut dire «Système d'Echange Local».

Le SEL est un réseau dont les membres échangent entre eux des services (non professionnels), mais aussi du savoir (-faire). Parfois aussi, on se prête des objets ou on les cède, par exemple des produits de nos jardins.

Les échanges sont mesurés dans une unité autre que l'argent, les *bon'heures*, dans le désir d'évoluer vers plus de citoyenneté et de solidarité. Une heure de prestation = un *bon'heure*, quels que soient le service et les compétences de la personne qui l'a rendu.



Réunion d'information du SEL-Bousval : 24/02/16 chez Nicole (Pallandt). Bienvenue à tous !

Inscription obligatoire chez Christine Candela : 010 650 184 - 0496 780 423 - christinecandela@yahoo.fr

Activités et manifestations

Février

- 6 **Assemblée générale des Amis de Bousval - Conférence**
14 h 30 - Ecole communale, voir p. 1
- 6 **Samedi ludique**
14 h - Ecole communale (classe), p. 3
- 8 - 12 **Stages de la Bousvaloise**
Salle de Loupoigne, voir page 3
- 12/13/14 **Kermesse aux boudins de la Balle Pelote - Salle de Loupoigne**
Rés. : Y. Simon 010 61 61 21
JM Theys 0497 781 547, 067 730 525
G. Bournart 067 791201, 0478 940266
- 21 **Table de jardinage**
Suspendue - reprise en mars
M. Lemoine 010 61 20 92

Mars

- 1 **Réunion des Amis de Bousval**
20 h, salle de Bézipont
- 5 **Samedi ludique**
14 h - Ecole communale (classe), p. 3
- 6 **Cross de Bousval**
Voir page 3
- 18 → **Dégustation de vins**
Vinicole Leloup, rue du Château, 93
- 21 **Table de jardinage**
10 h - M. Lemoine 010 61 20 92
- 23 **Collecte de sang**
Ecole communale de 17 h à 19 h 30
- 28 **Chasse aux œufs**
Org. : La Bousvaloise